

URB 3312 - Planification urbaine

Automne 2020
Mardi de 13h00 à 16h00
Enseignement entièrement à distance/en ligne (EL)

Pierre Barrieau, Ph.D.
pierre.barrieau@umontreal.ca
Heure de bureau : Lundi de 12h00 à 12h50 (en ligne)



Description du cours

Théories et pratiques de la planification. Planification rationnelle, stratégique et collaborative. La planification en urbanisme, en aménagement du territoire et en développement international. Exemples concrets.

Remarques: Alliant théorie et applications, la formule pédagogique vise à familiariser les étudiants avec les diverses dimensions de la planification et à leur permettre d'acquérir des compétences en regard des outils spécifiques de la planification urbaine.

Plan des séances

Le plan de séance présente les activités principales réalisées à chaque semaine.

DATE	THÉMATIQUE
1 septembre 2020	Plan de cours, évaluations, formation des équipes et les échelles de la planification et ses intervenants
8 septembre 2020	La planification urbaine au Québec avant 1978
15 septembre 2020	La réforme de 1978-1979
22 septembre 2020	Schéma d'aménagement et de développement I
29 septembre 2020	Schéma d'aménagement et de développement II
6 octobre 2020	Plan métropolitain d'aménagement et de développement
13 octobre 2020	Plan de transport
20 octobre 2020	Pas de cours (semaine de relâche)
27 octobre 2020	PRÉSENTATIONS ORALES - Analyse d'un SAD
3 novembre 2020	PRÉSENTATIONS ORALES - Analyse d'un SAD
10 novembre 2020	Programme particulier d'urbanisme
17 novembre 2020	Plan d'urbanisme I
24 novembre 2020	Plan d'urbanisme II
1 décembre 2020	PRÉSENTATIONS ORALES - PPU
8 décembre 2020	PRÉSENTATIONS ORALES - PPU
15 décembre 2020	Essai récapitulatif

Évaluations

Le cours comporte 4 évaluations :

Analyse d'un Schéma d'aménagement et de développement (25% + 15%) (27 octobre 2020)

En équipe de 3, vous devez analyser et critiquer un Schéma d'aménagement et de développement. Les consignes liées à cette évaluation sont disponibles sur Studium. Le rapport vaut 25% et la présentation orale 15%.

Programme particulier d'urbanisme (25%) (8 ou 15 décembre 2020)

En équipe de 2 (sans vos partenaires du premier TP), vous devez réaliser un PPU qui répond à un grand projet de développement. Les consignes liées à cette évaluation sont disponibles du Studium.

Essai récapitulatif (35%) (15 décembre 2020)

Seul, vous devez rédiger un essai récapitulatif qui devra intégrer les lectures, couvrir la matière vue en classe ainsi que les deux études de cas réalisées au cours de la session. Les consignes liées à cette évaluation sont disponibles du Studium.

Barème de notation

Notation littérale	Notation chiffrée	% (borne inférieure)
A+	4,3	90
A	4	87
A-	3,7	84
B+	3,3	81
B	3	76
B-	2,7	71
C+	2,3	66
C	2	65
C-	1,7	63
D+	1,3	61
D	1	60
E	0,5	40
F	0	0

Lectures obligatoires

Les informations quant à l'accès aux lectures obligatoires du cours, ainsi que sur les documents de référence sont disponibles sur Studium.

Règlements et politiques

Évaluation du cours en ligne

En ce qui a trait au processus de l'évaluation de l'enseignement en ligne, nous vous informons que la période allouée aux étudiants pour l'évaluation sera du 16 novembre au 4 décembre 2020. Cette

information vous sera confirmée au cours du trimestre. Dans la période d'incertitude actuelle, il est impossible de confirmer présentement si le processus d'évaluation normal sera maintenu. Si c'est le cas, durant cette période, vous devrez prévoir un moment en classe pour permettre aux étudiants de procéder à l'évaluation. Il est important d'allouer cette période afin de s'assurer des taux élevés de réponses et d'éviter des écarts significatifs entre les différentes activités. Un courriel sera transmis aux étudiants pour signifier l'ouverture de l'évaluation en ligne et les informer de la procédure pour accéder à "www.umontreal.ca/evaluez"

Lectures

Les lectures sont reliées de manière intrinsèque aux séances en classe. Les lectures doivent être faites avant le début de chaque séance, car il sera pris pour acquis que ceci ait été fait. Le cours ne sert pas à présenter les lectures. La lecture complète le cours et est nécessaire afin de comprendre la matière vue en cours. Les informations en lien avec les lectures vous seront rendues disponibles via le Studium du cours.

Intégrité, fraude et plagiat

Pour prévenir les conséquences du plagiat, l'Université met à la disposition des étudiants sur le site <http://www.integrite.umontreal.ca/> de l'information, des réflexions, des conseils pratiques et des références portant sur l'intégrité, la fraude et le plagiat.

Soutien aux étudiants en situation de handicap

L'Université de Montréal offre des services de soutien aux étudiants en situation de handicap, dont des mesures d'accompagnement à un examen. Les étudiants désirant se prévaloir de ces services doivent s'inscrire auprès du Service d'aide aux étudiants (SAE) <http://www.bsesh.umontreal.ca/accueil/index.htm>.

Protocoles COVID-19

L'accès au campus est strictement limité à des activités en présentiel très précises. Si vous devez vous rendre au pavillon de la Faculté de l'aménagement ou ailleurs sur le campus pour participer à une des activités en présentiel prévues dans vos cours, plusieurs directives s'appliquent, notamment :

1. Il est de **votre responsabilité et votre obligation** de procéder à une autoévaluation de votre état de santé **avant** de vous déplacer.
2. Il est **obligatoire de porter un couvre-visage** dans tous les espaces intérieurs des campus de l'Université de Montréal.
3. **Apportez votre bouteille d'eau**. Si vous la remplissez à une fontaine, lavez-vous les mains après chaque remplissage.
4. Nous vous recommandons **d'apporter votre propre bouteille de solution hydro alcoolique et des lingettes de désinfection**.

Toute l'information relative à la COVID-19 diffusée à **l'intention de la communauté étudiante** de l'UdeM se trouve sur le site [info COVID-19](#). D'autres informations relatives au retour sur le campus sont aussi disponibles sur ce site. L'information est mise à jour régulièrement.